

MILLENNIUM CHALLENGE ACCOUNT SENEGAL II (MCA-Sénégal II)

AVIS SPECIFIQUE DE PASSATION DES MARCHES (ASPM)

Informations Générales Pays	
Pays:	SENEGAL
Ville/Localité :	DAKAR
Avis/ Numéro de Contrat :	MCA2/2022/COMPACT/S/NE22/W07
Date de publication :	24.05.2023
Date limite de soumission :	08.06.2023
Agence de financement :	MCC / Millennium Challenge Corporation
Acheteur:	Millennium Challenge Account Sénégal II (MCA-Sénégal II)
Nom du marché :	Aménagement et installation du réseau informatique pour les IAEs SENELEC, DEEC et CRSE
Type d'avis :	Demande de Cotations
Admissibilité des soumissionnaires :	Firmes éligibles et répondant aux exigences énoncées dans la Demande de Cotations

Le Gouvernement du Sénégal (« Gouvernement » ou « GdS ») a été sélectionné pour le don du Millennium Challenge Corporation (« MCC »), dénommé Compact, et envisage d'allouer une partie des recettes du fonds aux paiements des contrats de biens, travaux et services. Le Compact comprend un investissement de MCC d'environ 550 millions de dollars et une contribution supplémentaire du Gouvernement de 50 millions dollars américains pour un montant global de 600 millions de dollars américains. Il comprend trois projets :

 Le Projet « Modernisation et renforcement du réseau de transport de Senelec » qui a pour objectif de fournir l'électricité de qualité provenant des sources les moins coûteuses disponibles pour que Senelec puisse répondre à la demande croissante sur le réseau interconnecté au Sénégal;

• Le Projet « Elargissement de l'accès à l'électricité dans les zones rurales et périurbaines » qui a pour objectif d'augmenter l'offre et la demande en électricité de qualité dans les zones rurales et péri-urbaines du Sénégal ;

• Le Projet « Environnement propice et renforcement de capacités des acteurs du secteur de l'électricité » qui a pour l'objectif de créer un cadre propice à l'amélioration de la viabilité financière et à la bonne gouvernance du secteur pour une fourniture de l'électricité en qualité et en quantité.

Tous paiements effectués par MCA-Sénégal II au titre du contrat proposé seront soumis, à tous égards, aux termes et conditions du Compact et des documents connexes, y compris aux restrictions sur l'utilisation et le décaissement du Financement MCC. Aucune partie autre que le Gouvernement et MCA-Sénégal II ne peut se prévaloir du Compact, ni prétendre au produit du Financement MCC.

Le Compact et les documents s'y rapportant sont disponibles sur le site web de MCC Une fois enregistrée, la demande de cotation leur sera directement transmise en (www.mcc.gov) et sur le site web de MCA-Sénégal II (www.mcasenegal.sn).

Cet Avis Spécifique vient compléter l'Avis général de passation des marchés qui a été publié sur le site Internet de MCA-Sénégal II (www.mcasenegal.sn), sur dgMarket, dans la presse locale « le Quotidien » et « le Soleil », et dans UN Development Business (« UNDB »), respectivement à la date du 10 mai 2023.

Le MCA-Sénégal II entend utiliser une partie des ressources pour payer les coûts liés au présent projet, et ce, selon les termes dudit Compact, incluant les règles restrictives d'utilisation et les conditions de décaissement des Fonds MCC.

Le MCA-Sénégal II vous invite par la présente à soumettre vos offres scellées pour «

The second of th

l'aménagement et installation du réseau informatique pour les IAEs SENELEC, DEEC et CRSE » selon les spécifications techniques ci-jointes. La demande de cotations doit être effectuée selon les procédures de demande de cotations telles que définies dans les Directives de Passation des marchés de la MCC.

SELENCIA SINGNEPELI YE

Le marché est réparti en trois (3) lots indivisibles :

- Lot 1 : Fourniture, pose et paramétrages d'équipements et accessoires pour l'installation du réseau informatique de l'IAE-SENELEC;
- Lot 2 : Fourniture, pose et paramétrages d'équipements et accessoires pour l'installation du réseau informatique de l'IAE-DEEC;
- Lot 3 : Fourniture, pose et paramétrages d'équipements et accessoires pour l'installation du réseau informatique de l'IAE-CRSE.

Les entreprises intéressées peuvent soumissionner par une, deux ou les trois lots. La soumission, l'évaluation des offres ainsi que l'attribution se feront par lot. Si un entrepreneur désire soumissionner sur plusieurs lots, chaque lot fera l'objet d'un dépôt d'offre distinct. C'est-à-dire que chaque lot devra comporter une offre technique fermée et une offre financière fermée, toutes les deux insérées dans une grande

L'enveloppe de l'offre, pour chaque lot, devra porter la mention du marché : Aménagement et installation du réseau informatique pour les IAEs (précisé le lot concerné). Les prix indiqués doivent être en Francs CFA Hors Taxe Hors Douane (HT-HD).

La date prévue pour l'achèvement des travaux pour les trois (3) lots est de :

- Trente (30) jours calendaires à compter de la notification du contrat signé par les deux parties. Le délai au plus tard est de soixante (60) jours calendaires.

Les cotations (clairement indiquées avec la référence et la description de la Demande de cotations) doivent comprendre :

- ★ Une enveloppe « offre technique » fermée et
- ★ Une enveloppe « offre financière » fermée

Les deux enveloppes fermées, contenant chacune un (1) original et trois (3) copies, doivent être placées sous pli fermé à déposer au plus tard le 07 juin 2023 à 11 H. (heure locale), à l'adresse suivante :

Agence de Passation des Marchés du MCA-Sénégal II Rue 3 x B, Point E, Immeuble Talix au 1er et 2ème étage - Dakar (Sénégal) Tel: 221-33-889-11-34

Les offres tardives seront rejetées.

Les firmes souhaitant participer à la sélection, doivent manifester leur intérêt en envoyant un courrier ayant pour objet : « Aménagement et installation du réseau informatique pour les IAEs SENELEC, DEEC et CRSE ; Réf : MCA2/2022/COMPACT/S/NE22/W07 », en indiquant leurs coordonnées complètes à l'adresse ci-après :

IDUSMCASenegalPA@dt-global.com avec copie à bids@mcasenegal.sn

format PDF.

L'enregistre des Firmes intéressés leur permettra en outre, d'être informées directement des éventuels compléments d'informations et/ou mise à jour de la D.C.

Toute autre demande de clarifications doit être soumise à la même adresse électronique.

Veuillez agréer, Madame/ Monsieur l'assurance de ma considération distinguée.

Oumar DIOP Directeur Général MCA-Sénégal II Publical 24 MAI 2023 - BN